



DELIBERATION N°004_2025

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 060-216003830-20250331-BP_2025_AST-BF



DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Date de convocation :
25/03/2025

Date de l'affichage :
25/03/2025

En exercice : 12
Présent(s) : 10
Absent(s) : 2
Pouvoir(s) : 1

Mairie de Marseille en Beauvaisis

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS de l'ASSAINISSEMENT

L'an Deux Mil Vingt Cinq, le trente et un du mois de mars

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Aurélie LÉVÊQUE, Martine LANGLOIS, Françoise LEMARCHAND, Messieurs René THIEBAUT, Gérald LAQUERRIERE, Francis DELABY, Jean-Yves DECOCK, Antonio PREVOST.

Absent(es) : Madame Servane CARON et Monsieur Thibaut HULLAERT.

Pouvoir : Madame Servane CARON donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT.

Secrétaire de Séance : Monsieur Francis DELABY.

Objet :

**AFFECTATION
DES RESULTATS
2025**

- ASSAINISSEMENT -

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le Compte financier unique 2024 de l'assainissement qui présente un excédent d'exploitation de 36 914. 95 € et un excédent d'investissement de 629 688.87€ ce qui représente un résultat de clôture pour l'année 2024 EXCEDENTAIRE de 666 603. 82 €.

DECIDE :

- | | |
|---|---------------|
| • D'affecter à l'article 001 – excédent d'investissement reporté (Inv. Rec) | 629 688. 00 € |
| • D'affecter à l'article 002 – excédent d'exploitation reportée (Fonct. Rec.) | 36 914. 00 € |

au budget primitif 2025 de l'assainissement.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La secrétaire de séance,

Francis DELABY

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,
le 31/03/2025

